
[Imprimer](#)

IDF mobilités à la recherche d'expertise sur le Grand Paris express

Image

Ile-de-France mobilités a lancé une consultation afin d'obtenir des études et des expertises sur la conception, l'exploitation et la maintenance des nouvelles gares du Grand Paris ainsi que les stations en correspondance.

Si la Société du Grand Paris (SGP) pilote la construction des gares du futur métro, Ile-de-France mobilités aura à définir l'offre de services aux voyageurs, suivre la bonne maintenance des gares et prendre en charge leur coût de fonctionnement. L'autorité organisatrice de la mobilité devra donc réceptionner les ouvrages auprès de la SGP, avant de confier leur entretien et leur maintenance à l'opérateur de transport qui assurera l'exploitation.

Afin de préparer cette mission, IDF mobilités a lancé une consultation portant sur le réseau du Grand Paris express et les gares et stations franciliennes en correspondance. Il s'agit de réaliser des expertises techniques et des études diverses, portant sur la maintenance et l'exploitabilité des systèmes et équipements en gare, mais aussi de donner des conseils opérationnels depuis les phases de conception jusqu'à la mise en service.

Cette tâche suppose d'analyser et d'expertiser les dossiers d'études des maîtres d'ouvrage (SGP, SNCF, RATP) et de conseiller l'institution, tant sur la définition et l'actualisation des prescriptions de l'autorité organisatrice des mobilités que dans le cadre des projets en conception-réalisation (lignes 15 ouest et est).

[Consulter l'avis sur le BOAMP](#)